

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /

 Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

ÉVALUATION

CLASSE : Première

VOIE : ☒ Générale ☐ Technologique ☐ Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : ☐ Oui ☒ Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : ☐ Oui ☒ Non

☐ Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

☐ Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

☐ Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 4

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

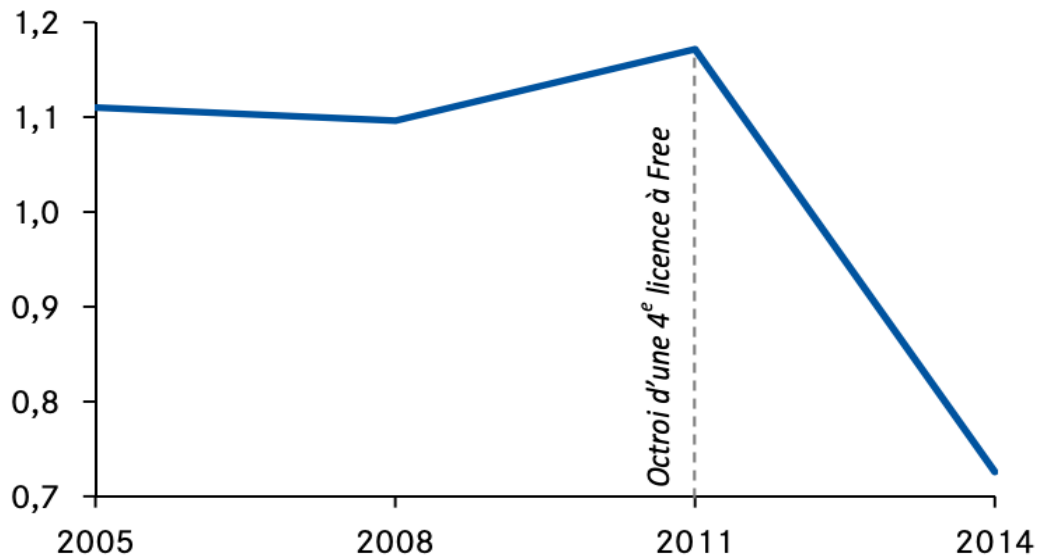
- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Coefficient multiplicateur du prix des télécommunications en France comparé à celui des États-Unis (2005-2014)



Source : Thomas Philippon, « Les marchés européens sont-ils devenus plus concurrentiels que les marchés américains ? », *Conseil d'Analyse économique*, mai 2019.

Note : Jusqu'en 2011, trois sociétés offraient des services de communications mobiles en France : Orange, Bouygues et SFR. Ces sociétés ont été rejointes en décembre 2009 par un quatrième opérateur : Free Mobile qui a été lancé commercialement en janvier 2012, avec l'autorisation de l'ARCEP (autorité de régulation des communications électroniques et des Postes).

Questions :

1. Vous illustrerez par un exemple comment les ententes sont une source de pouvoir de marché. (3 points)
2. En utilisant les données du document, vous présenterez l'évolution du prix des télécommunications en France, comparé à celui des États-Unis sur la période. (3 points)
3. Vous explicitez, à l'aide du document, les effets de la politique de la concurrence. (4 points)

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /

 Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez comment différents facteurs exposent les individus à la rupture des liens sociaux.

Document 1 : Les motifs de la perte du logement des sans-domicile* (%)

- Familiaux (séparations, décès, etc.) mais pas financiers	35
- Financiers (licenciement, expulsion, etc.) mais pas familiaux	30
- Familiaux et financiers	5
- Mobilité géographique hors motifs familiaux ou financiers	11
- Autres : hospitalisation, incarcérations, etc.	19

*Sans-domicile francophones des villes d'au moins 20 000 habitants.

Source : INSEE, 2012.

Document 2 :

Les personnes [...] qui ne parviennent pas à accéder à un emploi prennent progressivement conscience de la distance qui les sépare de la grande majorité de la population. Elles ont le sentiment que l'échec qui les accable est visible par tout le monde. [...] La fragilité peut conduire à la phase de la dépendance vis-à-vis des travailleurs sociaux parce que la précarité professionnelle, en particulier lorsqu'elle est durable, entraîne une diminution du revenu et une dégradation des conditions de vie qui peuvent être en partie compensées par les aides de l'assistance. La dépendance est en effet la phase de prise en charge régulière des difficultés par les services d'action sociale. La plupart des personnes qu'elle concerne ont renoncé à exercer un emploi. [...] A cette phase de dépendance peut aussi en succéder une autre caractérisée par la rupture du lien social, en particulier lorsque les aides cessent et que les personnes qui en font l'expérience sont confrontées à un cumul de handicaps. Elles peuvent sortir du filet ultime de la protection sociale et connaître ensuite des situations de plus en plus marginales où la misère est synonyme de désocialisation. Ceux qui font l'expérience de la rupture connaissent, en effet, de multiples problèmes : éloignement du marché de l'emploi, problèmes de santé, absence de logement, perte des contacts avec la famille, etc.

Source : Serge Paugam, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, 2013.